

RCS : LE MANS

Code greffe : 7202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00058

Numéro SIREN : 510 082 753

Nom ou dénomination : CONSULT-EQ

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2023 sous le numéro de dépôt 25

CONSULT-EQ

Société par actions simplifiée
Au capital de 75 000 €
Siège social : 81 rue de la Foucaudière
72000 – LE MANS
510 082 753 RCS LE MANS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le trente-et-un octobre à douze heures, l'associé unique de la société "CONSULT-EQ", société par actions simplifiée au capital de 75 000 €, dont le siège social est au 81 rue de la Foucaudière, 72000 – LE MANS, a pris les décisions consignées dans le présent procès-verbal.

L'assemblée est présidée par M. David OLLIVIER en sa qualité Président.

Le président constate que l'associé unique détenteur de l'intégralité des actions composant le capital social, est habilité à prendre toutes décisions relatives à la vie sociale.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les statuts de la société
- La lettre de démission de M. David OLLIVIER des fonctions de Président
- La candidature de la SARL DALEEN pour occuper les fonctions de Président
- Le K-BIS de la SARL DALEEN
- Les documents nécessaires à l'accomplissement des formalités
- Le texte des projets de résolutions

Le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte de la démission de M. David OLLIVIER des fonctions de Président
- Nomination d'un nouveau Président
- Questions diverses

Après discussion et plus personne ne demandant la parole, l'associé unique a pris les décisions inscrites à l'ordre du jour.



D.O.

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. David OLLIVIER de ses fonctions de Président. Cette démission sera effective dès la clôture de la présente assemblée.

Cette décision est prise par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide de nommer la SARL DALEEN aux fonctions de Président. Cette société a son siège social au 27 rue Monte Christo, 72220 – ECONMOY et est immatriculée au RCS de LE MANS sous le numéro SIREN 919 146 456. Elle déclare, par la voix de son Gérant, M. David OLLIVIER, accepter les fonctions qui lui sont confiées, sans réserve ni condition et s'engage à les exercer dès la levée de la présente assemblée, dans le respect de la loi et des statuts de la SAS CONSULT-EQ.

Cette décision est prise par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

M. Mickaël FERRAND
Associé unique



La SARL DALEEN
Représentée par
M. David OLLIVIER
Nouveau Président

